



## Compte-rendu à la CAPL du 7/11/2016

Administration : M LISI, M BONARDI, Mme LECHEVALIER, Mme GAYTON-SEGRET, M VALLAT

Secrétariat : Mme EVANS

### ***Déclaration liminaire CAP locale du 7 novembre 2016***

*Monsieur le Président,*

*Aujourd'hui nous nous retrouvons pour étudier les propositions locales pour la liste d'aptitude 2017 au grade de contrôleur des Finances Publiques.*

*Les élus FO en profitent pour marquer une nouvelle fois leur attachement à ce mode de recrutement qui permet aux collègues qui n'ont pas eu la possibilité de préparer les concours de bénéficier d'une promotion amplement méritée.*

*Nous dénonçons la publication de la liste des « excellents » avant la tenue de la CAP locale, ce qui réduit le champs d'intervention des organisations syndicales.*

*Nous rappelons notre revendication du rétablissement du droit au retour dans le département d'origine pour les promus de C en B par concours interne, concours interne spéciale et liste d'aptitude. Cela permettrait à tous de postuler sans craindre de mettre sa vie personnelle en péril.*

Suite aux liminaires de FO et Solidaires, le Directeur, après avoir rappelé qu'il n'était pas favorable à ce type de promotion, a indiqué que la sélection s'effectuait selon les excellents résultats dans le grade occupé ainsi que la capacité à se dépasser dans la mission et les fonctions occupées. Les potentialités sont en baisse mais la Direction peut sélectionner un agent en supplément en cas de « reste à pourvoir », mais dans ce dernier cas l'ancienneté administrative est privilégiée.

### **1- Approbation des PV des CAPL des 29/06/2016 et 21/07/2016**

vote : Unanimité des OS et de l'Administration

## **2- Examen de la liste d'aptitude de C en B**

Au projet publié sur Ulysse 87, Mme Claudette LORGUE a été classée en 5<sup>ème</sup> position « excellent ».

### **Vote :**

Pour : 5 administration

Contre : 2 Solidaires

Abstention : 3 FO au motif qu'il y avait un trop faible volume de promotion.

Les listes des agents « classés très bon » et « à revoir », susceptibles d'évoluer l'année prochaine, ont également été revues suite à la défense des dossiers par les Organisations Syndicales pour lesquels elles avaient été mandatées.

### **Vote :**

Pour : 5 administration

Contre : 2 Solidaires

Abstention : 3 FO au motif qu'il y avait un trop faible volume de promotion.

Vos représentants FO :

Bernard BOUZONIE, Lydie PEYRICHOUT, Nathalie ROOS

Expert : Jean-François JEANTEAUD